



Copropriétaire indivisaire dans le cadre de divorce

Par **Nath91_old**, le **03/03/2008** à **14:21**

Bonjour, rnrnVotre réponse amène une nouvelle question : qu'entendez-vous par travaux d'entretien et petites réparations ? rncar à l'heure actuelle, il a selon ma fille abattu des cloisons, déplacer les WC du r-d-chaussée au 1er étage, changer tous les sols, installer une douche à jets à la place de la baignoire etc... sans m'en informer et donc sans mon accord !!! rnrnLors de notre séparation il était simplement nécessaire de réparer une fuite à la chaudière et effectuer un rafraichissement (tapisseries). rnrnMerci de vos conseils car je suis très inquiète de la tournure que cela prend. Il paie à la demande du JAF les crédits immobiliers et même s'il me doit une indemnité d'occupation, je crains de me faire avoir pour la liquidation partage. Merci pour mes deux jeunes enfants et moi-même.